

Population résidente

Des fragilités sociales importantes

- Sur les trente dernières années, le Vaucluse a connu une croissance démographique proche du niveau régional. D'abord portée par le solde migratoire, cette croissance est maintenant due au solde naturel, avec un taux de natalité élevé sur le département.
- Le département détient à la fois la plus forte part de non-diplômés et la plus faible part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi ses habitants.
- Les actifs sont davantage ouvriers et moins souvent cadres.
- Les déplacements domicile-travail en dehors du département sont plus fréquents : la proportion d'habitants allant travailler dans un autre département et la part d'emplois occupés par des résidents d'un autre département, sont les plus élevées de la région.
- Taux d'activité et taux d'emploi sont proches des taux régionaux.
- En revanche, la part de jeunes non insérés (ni en études ni en emploi) et le taux de pauvreté sont les plus élevés de la région.

559 790 habitants, soit **11 %** de la population régionale

29 % ont **moins de 25 ans** (28 % en région)

42 % ont **50 ans ou plus** (43 % en région)

25 % ont un **niveau CAP-BEP** (23 % en région)

Source : Insee – RP 2016-2020, millésimé 2018.

Tissu économique

Une économie davantage tournée vers la sphère productive

- Comme pour l'ensemble des départements de la région, la part de l'économie présente (activités à destination de la population résidente ou touristique) est majoritaire.
- Pour autant, la sphère productive tient une place importante dans l'activité économique du département : un tiers des salariés y travaillent.
- Les secteurs de l'industrie (industrie agroalimentaire, fabrication de produits minéraux), des activités liées à l'emploi (agences de placement, de mise à disposition de ressources humaines) et du commerce de gros, y sont surreprésentés.

21 810 établissements actifs employeurs, soit **11 %** des établissements employeurs de la région

87 % de **moins de 10 salariés** (87 % en région)

33 % d'emplois salariés dans la **sphère productive** (30 % en région)

Principaux établissements employeurs :

Hôpital Duffaut 1 – Activités hospitalières – Avignon – (3 000 à 3 999 ETP)

Département du Vaucluse – Administration publique générale – Avignon – (2 000 à 2 999 ETP)

CHS de Montfavet – Activités hospitalières – Avignon – (2 000 à 2 999 ETP)

Commune d'Avignon – Administration publique générale – Avignon – (1 000 à 1 999 ETP)

Centre hospitalier d'Orange Louis Giorgi – Activités hospitalières – Orange – (500 à 999 ETP)

- L'agriculture (culture et production animale) est trois fois plus représentée dans l'emploi salarié du département qu'au niveau régional.

Top 5 des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois (NA 38)

1. Commerce **17 %**
2. Administration publique **12 %**
3. Santé **8 %**
4. Enseignement **7 %**
5. Construction **7 %**

Source : Insee – Flores 2018 (postes en ETP sur l'année ; tous secteurs d'activité, privé et public, hors secteur de la défense).

Secteurs les plus spécifiques* au département (NA 88) :



* Secteurs plus représentés dans l'emploi du département qu'au niveau régional.

Source : Insee – Flores 2018.

Directrice de publication
Sylvette Avallet

Réalisation
Fanny Bremond
Somoudon Inthavong



POUR ALLER PLUS LOIN
L'essentiel de l'emploi-formation
Site de datavisualisation

Des emplois moins qualifiés

- Depuis 2007, le département connaît une croissance de l'emploi (salarié et non-salarié) inférieure à celle du niveau régional. La hausse est portée par les activités tertiaires (marchandes et non marchandes), tandis que l'emploi dans l'industrie s'est replié de manière plus prononcée (- 1 % en moyenne par an, contre - 0,4 % pour la région).
- Les caractéristiques des actifs en emploi sont semblables à celles du niveau régional (49 % de femmes et 60 % de personnes de 25 à 49 ans).
- La part de diplômés d'un niveau CAP-BEP y est plus importante (27 % contre 23 % au niveau régional) ainsi que la proportion d'ouvriers (21 % contre 17 %). Les emplois de catégories intermédiaires ou supérieures sont moins présents.
- Les cinq premiers métiers exercés sont : Agents d'entretien (5 %) ; Enseignants (4 %) ; Employés administratifs de la fonction publique (cat. C, 4 %) ; Vendeurs (4 %) ; Conducteurs de véhicules (4 %).
- En lien avec la spécificité sectorielle du territoire, les métiers de Maraîchers, viticulteurs, agriculteurs, éleveurs ainsi que les Ouvriers des industries de process et les Ouvriers de la manutention, sont davantage représentés dans l'emploi du département.

232 800 personnes en emploi, soit **11 %** de l'emploi régional

+ 0,4 % en moyenne par an entre 2007 et 2019
(+ 0,7 % en région)

14 % de non-salariés
(14 % en région)

Source : Insee – Estimations d'emploi 2019.

83 % des salariés en CDI ou titulaire fonction publique
(85 % en région)

38 % d'emplois de cadres ou professions intermédiaires
(43 % en région)

Source : Insee – RP 2014-2018, millésimé 2016.

Métiers les plus spécifiques* au département (FAP 87) :

- | | |
|---|---|
| 1. Maraîchers, jardiniers, viticulteurs | 4. Ouvriers non qualifiés de la manutention |
| 2. Ouvriers non qualifiés des industries de process | 5. Ouvriers qualifiés de la manutention |
| 3. Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons | 6. Ouvriers qualifiés des industries de process |

* Métiers plus représentés sur le département qu'au niveau régional.
Source : Insee – RP 2014-2018, millésimé 2016.

Zoom sur... des métiers de l'industrie agroalimentaire

L'industrie agroalimentaire est deux fois plus représentée dans l'emploi salarié du département qu'au niveau régional. Les ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) des industries agroalimentaires font ainsi partie des métiers les plus spécifiques au territoire.

Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires :

- Des actifs en emploi peu qualifiés, dont le nombre **diminue au profit de métiers plus qualifiés**.
- Une **montée en compétences vers plus de polyvalence**, liée aux avancées technologiques, à l'augmentation des normes et réglementations de qualité et de sécurité, à la recherche de performance énergétique...
- Des **conditions d'emploi et d'offres peu favorables** (bas salaires, pénibilité du travail, intérim, saisonnalité...).
- Un besoin d'accompagner les entreprises sur le volet RH (définition des besoins en compétences, amélioration des conditions d'emploi et de travail, sécurisation des parcours...).
- Un renforcement de l'offre de formation (initiale et continue) par le biais de l'alternance et une mobilisation des acteurs de l'orientation pour améliorer l'attractivité du métier et des formations.

Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires :

- Une **croissance des effectifs en emploi** et une élévation du niveau de diplôme.
- Une **montée en compétences vers plus de polyvalence** (avancées technologiques, augmentation des normes et réglementations de qualité et de sécurité...).
- Des **difficultés de recrutement** exprimées par les employeurs.
- Une mauvaise image du secteur mais des conditions d'emploi favorables.
- Un besoin d'accompagner les entreprises sur le volet RH (définition des besoins en compétences, amélioration des conditions d'embauche...).
- Des enjeux liés à l'attractivité du métier et des formations.

En région, plusieurs écosystèmes se sont mis en place pour soutenir et développer les différentes activités en lien avec l'agriculture et l'industrie agroalimentaire : OIR Naturalité, Pôles de compétitivité Terralia et Pass, Campus des Métiers et Qualifications Agrosociétés, agroalimentaire et alimentation (3A) et Arômes parfums cosmétiques (APC).

Source : Quels enjeux emploi-formation-compétences pour les métiers emblématiques de l'OIR Naturalité ?, ORM, « Grand angle », n° 21, juin 2020.

Un taux de chômage et une part de demandeurs d'emploi longue durée élevés

- Depuis 2012, le taux de chômage du Vaucluse est le plus élevé de la région. Il est particulièrement fort chez les moins de 25 ans.
- Les caractéristiques des demandeurs d'emploi (sexe, âge) sont semblables à celles du niveau régional.
- En revanche, la part de personnes ayant un niveau de formation inférieur au bac y est plus importante (52 % contre 46 % au niveau régional).
- Près de la moitié des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis au moins un an à Pôle emploi (une des parts les plus élevées des départements de la région).
- Les cinq premiers métiers recherchés par les demandeurs d'emploi sont : Maraîchers, jardiniers, viticulteurs (6 %) ; Vendeurs (6 %) ; Agents d'entretien (5 %) ; Secrétaires (4 %) ; Conducteurs de véhicules (4 %).
- Certains métiers en forte tension sur le département ne le sont pas au niveau régional. Par exemple : Conducteurs de transport en commun sur route ; Ouvriers qualifiés (OQ) polyvalents d'entretien du bâtiment ; Agents d'entretien de locaux ; OQ de la peinture et de la finition du bâtiment ; OQ des travaux publics, du béton et de l'extraction.

63 520 demandeurs d'emploi, soit **13 %** des DE de la région

51 % de femmes
(51 % en région)

13 % ont **moins de 25 ans**
(12 % en région)

27 % ont **50 ans ou plus**
(28 % en région)

18 % sont **non-diplômés**
(14 % en région)

49 % inscrits depuis **un an et plus**
(47 % en région)

Source : Dreets, Pôle emploi – DEFM ABC, année 2020.

Métiers les plus en tension dans le département en 2019 (FAP 225) :

- | | |
|--|---|
| 1. Ingénieurs et cadres technico-commerciaux | 6. Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage |
| 2. Conducteurs de transport en commun sur route* | 7. Représentants auprès des particuliers |
| 3. Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons | 8. Boulangers, pâtisseries |
| 4. Soudeurs | 9. Mécaniciens et électroniciens de véhicules |
| 5. Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation | 10. Autres professionnels paramédicaux |

* Métier qui n'est pas en tension au niveau régional en 2019.
Source : Dares, Pôle emploi – Indicateur de tension 2019.

Zoom sur... des métiers en tension dans l'agriculture

Quelques métiers du domaine de l'agriculture sont en tension forte sur le département en 2019 : Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers ; Maraîchers, horticulteurs salariés ; Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles.

Maraîchers, horticulteurs salariés : un métier saisonnier et peu attractif, qui nécessite de développer la biculturalisation des travailleurs

- Des difficultés de recrutement exprimées par les employeurs.
- Une saisonnalité des emplois qui génère un déficit important d'attractivité du travail au sein des exploitations horticoles et fruitières, auprès des jeunes et de leurs familles.
- La constitution de groupement d'employeurs permettant notamment de développer la biculturalisation comme moyen pour améliorer la sécurisation des parcours professionnels.
- L'amélioration des conditions de travail, souvent contraignantes, est également un axe important à prendre en compte pour améliorer l'attractivité du métier.

Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers : un métier qui fait face à une pénurie de jeunes formés

- Des difficultés de recrutement exprimées par les employeurs.
- Des formations initiales qui feraient face à un manque d'équipement pour former, efficacement et en nombre, les jeunes (machines, tracteurs...).
- Un coût des équipements modernes utilisés par les exploitations agricoles qui pose la question de la diversification des sources de financement des établissements ; certains ayant noué des partenariats avec des sociétés privées comme Pellenc (entreprise basée à Pertuis).
- À ces difficultés matérielles s'ajoutent des contraintes culturelles (méconnaissance du monde agricole) et réglementaires (âge minimum pour la conduite).
- Le renforcement d'actions d'immersion, de préparation opérationnelle à l'emploi, sont ainsi à poursuivre.

Source : Quels métiers porteurs dans les filières économiques en Provence - Alpes - Côte d'Azur ?, ORM, « Panorama », n° 09, juin 2020.

Une offre de formation initiale davantage orientée vers la voie professionnelle

- Entre 2016 et 2018, le nombre de jeunes en formation initiale a augmenté de manière plus prononcée sur le département qu'en région, que ce soit dans la voie scolaire ou en apprentissage.
- La formation initiale est davantage orientée vers l'enseignement secondaire (sept jeunes sur dix préparent un diplôme de niveau CAP ou bac) et la voie professionnelle est plus développée qu'au niveau régional.
- La part d'apprentis est l'une des plus élevées des départements de la région.

37 060 lycéens, étudiants, apprentis en formation initiale, soit **11 %** des personnes en FI dans la région

+ 1,9 % entre 2016 et 2018
(+ 0,7 % en région)

13 % en apprentissage
(8 % en région)

Sources : Conseil régional, Draaf, Drees, Éducation nationale – Effectifs en FI 2018.

Forte présence de la filière « Transports, logistique » en formation continue

- Du côté de la formation continue des demandeurs d'emploi, les objectifs des entrées en formation sont en premier lieu l'acquisition d'une certification puis la professionnalisation, comme au niveau régional. Les actions d'adaptation au poste de travail sont davantage présentes sur le département.
- Les certifications préparées dans le cadre de la commande publique portent en grande partie sur des CQP ou habilitations (40 %, comme en région).
- La filière « Transports, logistique » est surreprésentée et forme un tiers des stagiaires. La filière de formation « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » est également plus présente sur ce territoire.

2 640 demandeurs d'emploi ont suivi une **formation certifiante – commande publique**, soit **11 %** des stagiaires de la région

Sources : Conseil régional, DR AFPA, DR Pôle emploi – Effectifs en FC 2018.

Le département face à la crise : éléments de conjoncture (1^{er} trimestre 2021)

En **Provence - Alpes - Côte d'Azur**, l'année 2021 démarre de manière favorable sur le front de l'emploi : poursuite de la hausse de l'emploi salarié, légère augmentation des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) et des reprises d'emploi. Mais les niveaux d'avant-crise ne sont toujours pas atteints, notamment dans les services marchands, plombés par les mesures restrictives du 1^{er} trimestre (avancée à 18 h de l'horaire du couvre-feu en janvier, fermeture des grands centres commerciaux en février, confinement local dès le 20 mars dans les Alpes-Maritimes et réouverture des remontées mécaniques repoussée à mai). Sur le marché du travail, la situation reste complexe avec un rebond de la demande d'emploi.

Globalement, l'activité économique semble se rapprocher de son niveau de 2019. Mais les incertitudes, liées notamment à l'évolution de la situation sanitaire et aux mesures de restrictions, demeurent.

Dans le **Vaucluse**, l'**emploi salarié** continue également de progresser : + 0,5 % au 1^{er} trimestre 2021 (soit 940 emplois en plus en un trimestre). Cette augmentation est portée uniquement par l'emploi hors intérim et dans la plupart des secteurs d'activité : hausses dans la **construction**, l'**industrie** et le **tertiaire marchand** (excepté dans l'**Hébergement-restauration** avec une baisse de - 2,4 %) ; stabilité dans le tertiaire non marchand.

Contrairement au niveau régional, les **DPAE** (hors intérim) enregistrées sur le département diminuent de - 4 % par rapport au 4^e trimestre 2020 (+ 0,2 % en région). Les embauches pour les **Hôtels, cafés, restaurants** continuent de reculer (- 27 %) tandis que celles dans la construction et l'industrie poursuivent leur dynamisme (respectivement + 9,3 % et + 8,1 %).

Le Vaucluse est le seul département de la région où le **taux de chômage** recule très légèrement (- 0,1 point contre + 0,1 point au niveau régional). Mais son taux reste le plus élevé de la région et s'établit à 10 % de la population active au 1^{er} trimestre 2021 (9,1 % en région).

Après deux trimestres de baisse, la **demande d'emploi** (DEFM ABC) repart à la hausse, mais de manière plus modérée sur le département (+ 0,3 % contre + 0,5 % au niveau régional). Sur le trimestre, cette augmentation concerne uniquement les femmes et davantage les personnes de 25 ans ou plus. Sur un an, les hommes et les personnes de 50 ans ou plus sont en revanche plus touchés par la hausse de la demande d'emploi.

Sources : « Des signaux de reprise encore perceptibles au 1^{er} trimestre », Observation Partenariale de la Conjoncture, Communiqué, n° 47, juillet 2021 ; « La situation conjoncturelle au 1^{er} trimestre 2021 dans le Vaucluse », Les éclairages conjoncturels départementaux, Dreets Provence - Alpes - Côte d'Azur, juillet 2021.